

# Bulletin de l'APESS 53

Association pour la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire en Mayenne

*Le premier bulletin d'informations de l'APESS 53 voit le jour avec ce numéro. Le conseil d'administration souhaite créer du lien entre les adhérents, partager l'information, promouvoir ensemble l'ESS. Pour débiter, il ne paraîtra que 3 fois par an. Il se compose d'un sujet général, d'un zoom sur un mot, une idée, d'informations nationales ou régionales, d'un agenda, du portrait d'une structure... Bien sur, nous comptons sur chacun pour l'enrichir.*

## L'Économie sociale et Solidaire : une réalité économique et sociale (Préambule aux amendements à la loi sur l'ESS proposés par le CNCRESS)

L'Économie Sociale et Solidaire est le mouvement social et économique que constituent les organisations qui se réfèrent, dans leur statut et dans leurs pratiques, à un modèle d'entrepreneuriat s'appuyant sur une propriété et une gouvernance collective, se revendiquant de valeurs de solidarité, de démocratie et d'émancipation de la personne.

Elle apparaît aujourd'hui comme une alternative pertinente, une autre façon de faire de l'économie soucieuse de ses responsabilités sociétales, du partage des richesses qu'elle produit, de la qualité des emplois qu'elle crée, de l'implication des citoyens dans le pilotage des projets... Autant d'exigences qui, pour s'inscrire dans la pérennité, nécessitent d'être performant sur le plan économique

Historiquement composée de personnes (associations, coopératives et mutuelles) qui en constituent encore aujourd'hui l'ossature, l'ESS s'est élargie à de nouvelles formes d'entrepreneuriat : économie solidaire, insertion par l'activité économique (IAE), et entreprises adaptées... et, plus récemment, l'entrepreneuriat social.

Elle est aujourd'hui présente dans l'ensemble des secteurs d'activité depuis les services aux entreprises et aux personnes jusqu'à l'industrie en passant par l'agriculture, le commerce ou le

bâtiment ; et sur l'ensemble du territoire national, y compris là où les services publics et les entreprises capitalistiques ont disparu aussi bien dans le milieu rural que dans les banlieues des grandes villes.

Partie prenante de l'économie comme de la dynamique globale de la société civile, l'ESS contribue à la production de richesses, à l'emploi, au lien social, à l'innovation sociale et organisationnelle et à la réponse aux besoins sociaux. Elle contribue également pleinement à l'économie de proximité et au développement des territoires. Les collectivités territoriales et l'état trouvent en elle un partenaire pour répondre à leurs préoccupations, et plus généralement à celle des citoyens.

Forte de ses valeurs et de ses principes, l'ESS représente une réalité économique incontournable qui a fait la preuve de sa meilleure résilience aux aléas financiers, en raison, sans doute, d'une vision plus patiente et moins avide du développement économique

### Définition d'un mot clef : Entrepreneuriat Social (source wikipedia) :

Né aux états Unis dans les années 80, puis repris en Europe dans les années 90 et 2000 en France, l'entrepreneuriat social est un domaine aux définitions multiples qui ne fait pas encore consensus. « Les entreprises sociales sont des entreprises à finalité sociale, sociétale ou environnementale et à lucrativité limitée. Elles cherchent à associer leurs parties prenantes à leur gouvernance » (MOUVES). Économie sociale ou forme collective de gestion d'entreprise ? la question reste posée...

# AGENDA

## **Agenda national Loi ESS :**

- fin février 2014 : commission parlementaire sur la loi ESS
- fin avril 2014 : 1<sup>ère</sup> lecture de la loi à l'assemblée nationale

## **Agenda départemental :**

- **Judi 17 Avril à 18h, à l'Espace Régional :**  
**Assemblée Générale de l'APSS 53 :**  
**« Responsable bénévole dans l'ESS : contrainte ou épanouissement ? »,**  
avec Pascal Glémain, Maître de Conférence – HDR\* en gestion et ESS  
– Université de Rennes  
<http://www.comite21.org/docs/c21-pays-de-la-loire/depeche/pascal-glemain--depeche-juin-2013.pdf>  
\*Habilitation à Diriger des Recherches
- **Samedi 17 mai : 10<sup>ème</sup> anniversaire de Coodémarrage : village de l'ESS sur le parvis du Château neuf à Laval**
- **Dimanche 15 juin : 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Fdcuma de la Mayenne : grande fête publique au lycée agricole de Laval**

## Infos Départementales / Régionales / Nationales

La loi sur l'ESS en discussion  
Le 26 novembre dernier, dans le cadre du mois de l'ESS, l'APSS et le CODEV de Laval ont organisé une réunion sur le projet de loi sur l'ESS.

Un certain nombre de réflexions ont émergé. Parmi elles on peut citer :

- une loi cadre utile en terme de reconnaissance de l'ESS mais...
- une loi trop orientée vers les problématiques financières
- une loi qui n'amorce pas la dimension des nouveaux indicateurs de richesse
- une loi insuffisamment bordée pour les entreprises sociales et commerciales
- une loi qui n'aborde pas le rôle des associations ni la reconnaissance des responsables bénévoles...

Ces questions ont été reprises et débattues lors d'une rencontre organisée par la CRESS des Pays de Loire le 10 février 2014 à Nantes en vue d'enrichir les amendements à déposer...

Pour plus d'infos : synthèse à [http://rtes.fr/IMG/pdf/synthese\\_loiESS-2.pdf](http://rtes.fr/IMG/pdf/synthese_loiESS-2.pdf)

## Les Cigales, le circuit court de la finance solidaire...

ou « Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire

Ce sont 5 à 20 personnes qui épargnent ensemble, pendant 5 ans, généralement de petites sommes, de manière régulière, pour entrer au capital de petites et moyennes entreprises. Elles donnent la priorité à des entrepreneurs dont les buts, au-delà du nécessaire aspect financier, sont sociaux culturels ou écologiques c'est à dire respectueux de la place de l'homme dans son environnement.

Les Cigales sont soucieuses d'efficacité économique et de réussite financière. Pragmatiques elles sont averties des risques et des difficultés dans la création et le développement d'une entreprise. Réalistes dans leurs attentes et rigoureuses dans leurs approches, elles cherchent avant tout la pérennité des entreprises qu'elles financent. Elles accompagnent financièrement les porteurs de projets, mais pas seulement. Elles les soutiennent moralement, en l'aidant à prendre de la hauteur par rapport aux problèmes rencontrés.

A travers leur réseau, les cigales posent des jalons pour répondre avec leurs partenaires au problème de la

création d'activité et d'emplois et plus largement elles luttent contre toute forme d'exclusion.

En définitive, les Cigales sont au carrefour de l'épargne de proximité, de l'épargne éthique et de l'épargne solidaire. Elles veulent contribuer à développer la citoyenneté active de leurs membres et par là même à inciter à toujours plus de démocratie économique et de démocratie locale.

Nous sommes 4 Cigales en Mayenne, 3 en Haute Mayenne et une à Laval soit plus d'une soixantaine de citoyens qui épargnent au sein de leur club de manière solidaire et corrélativement participent au développement économique local de leur territoire. C'est ce qu'on appelle l'investissement citoyen.

Si cette démarche innovante vous intéresse, contacter Yvonne Genest 02 43 00 32 02, gérante d'une Cigales mayennaise, et accessoirement, présidente de l'association régionale des Cigales des Pays de la Loire. Elle répondra avec plaisir à toutes les questions.